

LES COPAINS D'À CÔTÉ

Projet d'établissement
Janvier 2025
Modifié en décembre 2025

***Quand tu entres dans cette crèche,
tu es extraordinaire,
tu es important,
tu es créatif,
tu es scientifique,
tu es explorateur,
tu es joueur,
tu es aimé,
tu es lecteur,
tu es apprenant,
tu es preneur de risques,
tu es spécial,
tu es respecté,
et tu es la raison pour laquelle je suis ici***

**“Autonomiser un enfant, c’est le laisser prendre sa liberté et
en user”**

Françoise Dolto

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Page 4
PROJET ÉDUCATIF	Page 5
Mission principale d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant	Page 5
Mission principale d'une micro crèche	Page 5
Présentation de la micro-crèche "Les Copains d'à Côté"	Page 5
Pour eux, les enfants	Page 6
Pour vous, les parents	Page 6
Avec nous, l'équipe	Page 7
PROJET PÉDAGOGIQUE	Page 8
Présentation des valeurs et des objectifs de la structure	Page 8
Assurer une sécurité physique	Page 8
Assurer une mission de prévention	Page 9
Assurer une sécurité affective	Page 9
Favoriser l'éveil, la socialisation : être acteur de sa journée	Page 9
Établir une relation de confiance avec les parents	Page 10
Le multi-âge : un concept pour apprendre à grandir ensemble	Page 10
L'aménagement de l'espace d'activités	Page 10
Découverte de nouveaux espaces et de partenariat	Page 11
LES OUTILS MIS EN PLACE AU QUOTIDIEN	Page 12
Faciliter la séparation quotidienne avec les parents	Page 12
L'adaptation (ou la familiarisation) à la micro crèche	Page 12
La référence	Page 14
Les repères	Page 14
Les échanges et les transmissions avec les familles	Page 15
L'équipe	Page 15
Présentation de l'équipe pluridisciplinaire	Page 16
Les réunions de travail	Page 17
Les formations	Page 17
LA MISE EN OEUVRES DES TEMPS FORTS DANS LA STRUCTURE	Page 18
Le repas	Page 18
Le sommeil	Page 18
L'éveil	Page 19
L'éveil du langage	Page 19
L'éveil des sens	Page 19
Le jeu et les ateliers	Page 20
L'objet transitionnel (doudou et/ou tétine)	Page 20
Le change et la continence	Page 21
Accueil spécifique : situation de handicap ou maladie chronique	Page 21
PROJET SOCIAL, DÉVELOPPEMENT DURABLE	Page 22
CONCLUSION	Page 26

INTRODUCTION

“Les Copains d’à côté” est une micro crèche qui met en avant l’enfant et simplement l’enfant. Sa personnalité, son individualité, son développement, ses expériences, ses envies, sa motricité, sa culture et tout ce qui fait de lui, lui. Pour cela, les professionnel(le)s, les parents et divers intervenants seront en parfaite connexion et en constante collaboration pour un seul objectif : accompagner les enfants de façon individuelle à l’intérieur d’un groupe, à évoluer en toute sérénité et à leurs rythmes. Les accueillir dans un univers qui leur est totalement dédié, au sein d’un véritable lieu de vie, d’échanges, de respect, de convivialité et de rencontre.

Le projet d’établissement, dans les structures d’accueil petite enfance, est un moyen d’exprimer les valeurs, les principes d’action, le rôle éducatif et d’accompagnement. Il donne un sens aux actes quotidiens de la structure et est un guide pour le vivre ensemble des enfants, parents et professionnel(le)s.

Je suis Myriam PATARATA, porteuse de ce projet. Titulaire du CAP Petite Enfance et du Diplôme d’Etat d’Auxiliaire de Puériculture. Je souhaite faire de cette micro-crèche un lieu où mes valeurs, mes connaissances et mon professionnalisme seront au service des enfants et de leurs parents dans une relation riche, franche et respectueuse. Un endroit qui me ressemble où chacun à une place.

PROJET ÉDUCATIF

Mission principale d'un EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) :

Décret du 7 juin 2010 : “Art. R 2324-17 - Les établissements et les services d'accueil non permanents d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”¹

Décret du 30 août 2021 : “Art. R. 2324-17 - Ils offrent, avec le concours du référent “Santé et Accueil inclusif”, un accueil individualisé et inclusif de chacun des enfants, notamment de ceux présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, grâce à un accompagnement spécifique dans le cadre de locaux adaptés. Ils favorisent la socialisation des enfants au sein de collectifs de taille adaptée aux activités proposées.”²

Mission principale d'une micro-crèche :

Une micro crèche est une structure d'accueil pour les enfants âgés de dix semaines à trois ans (ou jusqu'à leur entrée en école maternelle). À la différence des crèches traditionnelles, elle se distingue par son effectif maximal de douze enfants, tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge.

La micro crèche permet un accueil individualisé des enfants. Tous les âges sont mélangés, ce qui permet aux plus petits d'apprendre de leurs aînés et aux plus grands, d'apprendre à prendre soin des plus jeunes. Les activités se font en petits groupes et permettent de réels échanges et moments de partage.

Les micro crèches sont soumises aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif classiques, avec des locaux répondant aux normes de sécurité et des aménagements mis en place pour favoriser l'éveil et la sécurité des enfants.

*Présentation de la micro-crèche “**Les Copains d'à côté**” :*

Il s'agit d'un lieu sain et serein où l'accueil individualisé de chaque enfant au milieu d'un collectif est la priorité des adultes qui composent la structure.

Ici le maître mot est accompagnement.

Que ce soit l'idée d'Emmi Pickler sur la motrice libre qui consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. La pensée de Maria Montessori qui considère que l'enfant qui apprend par lui-même, saura davantage faire preuve d'adaptation et de créativité plus tard. Ou bien le fondement de Françoise Dolto sur la communication avec l'enfant par les mots, le regard ou les gestes, nous nous appuyons sur tous les savoirs de nos pairs pour accompagner au mieux les enfants dans leur développement.

¹ Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 du Code de la Santé Public relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

² Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 du Code de la Santé Public relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

L'enfant n'explore jamais le monde seul, le/la professionnel(le) est présent pour l'accompagner et l'encourager dans ses découvertes, mais il ne fait pas les choses à sa place. Son rôle est d'offrir une contenance psychique au tout-petit, c'est-à-dire lui accorder une attention de tous les instants et savoir précisément où il en est dans son développement. C'est l'accompagner dans ses idées, dans les expériences qu'il souhaite faire, c'est le soutenir et l'encourager dans les activités qu'il choisit de mener.

Mais en plus de veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être, au développement et à l'éveil des enfants accueillis, les professionnel(le)s de la micro-crèche sont un appui pour les parents qui le désirent.

Pour eux, les enfants :

Notre objectif est d'accompagner chaque enfant dans la construction de son identité, sa découverte de lui-même, son éveil, tout en respectant son propre rythme. Simplement et dans une complète bienveillance, en lui permettant d'être acteur de son développement, de ses propres expériences et en respectant son bien-être et sa sensibilité.

C'est à travers le jeu que l'enfant se découvre lui-même, qu'il découvre l'autre mais aussi l'environnement qui l'entoure. Le temps de jeu est nécessaire à l'enfant, c'est pourquoi il nous est important de le rendre possible tout au long de la journée.

Pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant accueilli, nous proposons des espaces adaptés à leur développement et des activités privilégiant l'éveil culturel.

A travers l'aménagement de l'espace, les enfants peuvent circuler en toute autonomie pour accéder aux divers ateliers et espaces dédiés (coin cuisine, coin ménage, garage, ferme, coin poupée, mur de craie, structure motrice, miroirs, mur sensoriel, coin lecture). Ils sont libres de leurs choix et de leurs mouvements.

Pour vous, les parents :

Au-delà de la simple garde d'enfants, nous orientons notre mission à la fois sur la socialisation des jeunes enfants, mais également sur des actions favorisant la rencontre, l'échange et la relation avec et entre les familles.

Nous nous assurons d'une continuité entre le monde privé de l'enfant et celui de son lieu d'accueil par de nombreuses et riches transmissions orales mais également par de divers échanges :

- Par un réseau social sécurisé et privé (WhatsApp) permettant de partager des informations et des photos des enfants lors de leur journée à la crèche.

- Par une proposition aux parents de participer à des activités pédagogiques durant les temps d'accueil : atelier musique, cuisine par exemple.
- Par une organisation de rencontres entre les parents.
- Par une aide éducative personnalisée ou un soutien aux parents.

Avec nous, l'équipe :

Pour un accueil de qualité, il faut du personnel compétent et épanoui. Il est de ma volonté de créer un environnement social où chaque personne évoluant auprès des enfants se sente écoutée et considérée avec bienveillance.

Il m'est important pour cela de :

- Favoriser le bien-être du personnel en mettant à leur disposition du matériel de qualité et un espace qui leur est dédié.
- Proposer à chacun des formations.
- Faire participer la totalité de l'équipe à l'évolution du projet pédagogique.
- Encourager les initiatives de chacun au sein de la structure.
- Etre à l'écoute de l'équipe, de ses propositions, de ses observations en mettant en place au moins une réunion par trimestre.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est le cœur du projet d'établissement. Il donne la manière d'intervenir auprès des enfants dans l'idée générale de la micro-crèche afin que chaque personne qui évolue dans la structure aille sur le même chemin et dans la même approche. Il y est inscrit les intentions éducatives dans les actes quotidiens mais aussi ce qui va être proposé aux enfants et à leurs familles. Notre projet pédagogique structure une dynamique de travail et des activités qui fondent les valeurs et les objectifs de la micro crèche "*Les Copains d'à côté*".

Présentation des valeurs et des objectifs de la structure :

La micro crèche "*Les Copains d'à côté*" accueille les jeunes enfants âgés d'au moins 10 semaines jusqu'à leur entrée en école maternelle. Face aux enjeux que représentent ces premières années de vie (confiance en soi, langage, motricité, rapport à l'autre), l'enfant doit être accueilli dans les meilleures conditions pour faciliter un développement global et harmonieux. Il doit être accompagné avec bienveillance dans ces gestes et apprentissages.

Nous apportons un soin particulier à l'accueil des enfants et pour cela nous nous engageons à :

- Respecter l'enfant
- Ecouter l'enfant
- Faire confiance à l'enfant
- Etre bienveillant avec l'enfant
- Respecter pour chaque enfant son rythme et ses degrés d'évolution
- Nous mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler
- Être un maximum au sol afin de ne pas prendre le dessus sur l'enfant
- Verbaliser à l'enfant les intentions et les actes
- Ne jamais oublier l'intérêt de l'enfant
- Valoriser et encourager l'enfant
- Proposer sans forcer ou presser l'enfant
- Ne pas mettre l'enfant en situation d'échec
- Maîtriser la parole au dessus de l'enfant
- Respecter les origines sociales et culturelles de l'enfant
- Ne pas étiqueter l'enfant et sa famille
- Proposer un accueil individualisé et individualisant à chaque famille

Assurer une sécurité physique :

Outre la bienveillance du personnel sur les enfants, la micro crèche "*Les Copains d'à côté*" veille à l'application des normes d'hygiène et de sécurité.

Les enfants peuvent évoluer librement dans un endroit sécurisé, sain et propre. Pour cela, des protocoles et des outils de contrôle sont mis en place. Les locaux sont aménagés de façon à garantir une sécurité optimale des enfants.

Assurer une mission de prévention :

Lieu d'accueil de jeunes enfants, de rencontres et d'échanges avec les familles, la micro crèche "*Les Copains d'à côté*" est naturellement un espace d'observation. Des professionnel(le)s spécialistes de la petite enfance, spectateurs(trices) du développement de l'enfant, sont au service de son bien-être et à l'écoute des manifestations de mal-être ou des indicateurs d'une situation préoccupante. Si besoin, l'équipe peut accompagner, conseiller et soutenir moralement les familles si l'état de leur enfant semble nécessiter une aide particulière.

Assurer une sécurité affective :

La sécurité affective est un préalable à l'estime de soi. L'enfant a besoin de la reconnaissance de l'adulte pour oser aller de l'avant. En effet, l'enfant qui naît et qui grandit, va se constituer l'idée de lui-même en tant que personne qui a une place sociale à travers le regard de la mère et du père.

Dans la reconnaissance de ses parents, l'enfant cherche à être aimé. C'est pour lui une ressource nécessaire, pour pouvoir s'affirmer par la suite. "Si je suis accepté et aimé, alors j'ai ma place dans ce monde, je vaudrai quelque chose, j'ai donc le droit de m'exprimer".

L'équipe de la micro crèche est donc sensibilisée à la complexité de l'accueil de l'enfant au sein d'une collectivité. Veiller à l'individualité de chacun tout en permettant au groupe d'évoluer au rythme de la journée, est un travail délicat et sans cesse revisité.

Favoriser la sécurité affective de tous les enfants est une priorité. C'est l'aboutissement d'une réflexion constante de l'équipe sur les aménagements des espaces, sur la mise en place des repères humains, matériels et spatio-temporels, du respect de l'individualité et de l'intimité des enfants.

Favoriser l'éveil et la socialisation en lui permettant d'être acteur de sa journée :

Pour nous, l'enfant doit exprimer ses capacités et être acteur de son développement. Pour cela, il faut lui permettre le libre choix par le jeu. Le jeu relève du plaisir, mais c'est aussi un mode d'expression, sa façon à lui d'appréhender le monde. Lui donner la possibilité de choisir son activité est un facteur primordial de son développement global.

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, les lieux de jeu sont accessibles, les jouets sont à disposition et des espaces d'activités dédiés sont installés (mur à craies, bibliothèque, coin cuisine ou poupée, garage, structure motrice par exemple).

En pratiquant la communication gestuelle associée à la parole, dès son plus jeune âge, nous donnons à l'enfant l'opportunité d'être maître de ses désirs et d'exprimer ses sentiments et ses besoins.

Etablir une relation de confiance avec les parents :

L'accueil d'un enfant c'est avant tout une rencontre. Une rencontre avec lui mais aussi avec son parent. Cette relation permet, non seulement un accueil individualisé, mais également de garantir la sécurité et le développement global de l'enfant.

L'équipe est présente auprès de l'enfant pour prendre le relais sur un temps donné, mais tout au long de son accueil au sein de la micro crèche "*Les Copains d'à côté*", c'est la famille qui est reconnue comme le premier éducateur de son enfant.

Pour cela, lors des transmissions journalières, l'équipe ne manque pas d'interroger le parent sur l'enfant et d'ainsi ouvrir la discussion qui permet d'instaurer un dialogue informel mais confiant entre le parents et le/la professionnel(le).

Il est important de créer du lien entre professionnel(le)s et familles. C'est pourquoi la mise en place de cahiers de transmissions, de temps d'échanges lors de rencontres occasionnelles, de réunions d'information, de photos et vidéos accessibles sur le groupe privé WhatsApp de la crèche favorisent cette relation franche et respectueuse entre nous.

Le multi-âge : un concept pour apprendre à grandir ensemble :

Sur une amplitude horaire de 7h30 à 18h30, la structure accueille 12 enfants de presque 3 mois à 3 ans (ou 3 ans et demi) en parfaite harmonie. L'intérêt de cette organisation est de répondre au plus près aux besoins de chaque enfant dans un contexte d'accueil collectif. Notre projet est de leur apprendre à grandir ensemble en favorisant les échanges entre enfants d'âges différents. Les plus petits observeront ainsi les compétences des plus grands et seront poussés par le désir de les imiter. Les plus grands, quant à eux, seront plus posés et attentionnés envers les plus jeunes. Coopération et entraide viennent naturellement.

L'aménagement de l'espace d'activités :

Une des idées de **Maria Montessori** est que "**la fonction du milieu n'est pas de former l'enfant mais de lui permettre de se révéler**".

Chez "*Les Copains d'à côté*", chaque enfant peut accumuler des expériences et favoriser son développement psychomoteur ainsi que son imaginaire. Il peut avoir des repères et s'adonner à son activité préférée ou à celle qu'il ne connaît pas trop encore. L'univers ludique et varié que cet espace offre aux enfants est en total cohérence avec notre objectif principal qui est l'accompagnement, la motricité libre, l'enfant et son développement.

L'aménagement de la micro crèche est réfléchi afin d'organiser au mieux l'espace pour que chaque enfant puisse évoluer au sein de son lieu d'accueil en parfaite autonomie et selon ses propres envies d'activités. La salle d'accueil, ainsi que l'espace dédié aux activités manuelles ou créatives sont ouvertes pour offrir un maximum de choix à l'enfant. Ils peuvent donc évoluer entre :

- Un coin jeux d'imitations (cuisine, ménage, poupées, garage,...)
- Un coin motricité pour la mobilisation
- Un mur à craie pour s'exprimer grâce à de grands ou petits gestes
- Un coin jeux de construction pour l'exploration du volume
- Un coin miroirs et jeux sensoriels
- Un coin bibliothèque

De plus, différents ateliers sont proposés par les professionnel(le)s comme la peinture, la pâte à sel, le transvasement, la manipulation ...

Découverte de nouveaux espaces et de partenariat :

“Les Copains d'à côté” se veut être un relais vers la société et permettre une approche progressive du monde extérieur avec la découverte de nouveaux lieux et la rencontre de nouveaux individus par des sorties de proximité.

Des partenariats, en fonction du temps et du rythme du groupe sont mis en place, ainsi que des activités plus ludiques et légères : des sorties à la médiathèque, l'achat du pain à la boulangerie du village, des visites intergénérationnelles avec le club des aînés, des jeux extérieurs dans un parc, une promenade par un accès protégé par exemple.

Ces sorties nécessitent une certaine organisation et doivent être programmées car une participation des parents peut être demandée.

Toutes ces activités et balades feront l'objet d'une autorisation préalable des parents lors de l'inscription et ils seront prévenus à chacune d'entre elles.

Une demi-journée dite “passerelle” pourra également être organisée en fin d'année avec les écoles maternelles de Llupia et de Thuir afin que les enfants qui seront scolarisés à la rentrée suivante puissent découvrir leur prochain environnement en plus du moment qu'ils y auront déjà passé avec leur parents.

LES OUTILS MIS EN PLACE AU QUOTIDIEN

Faciliter la séparation quotidienne avec les parents :

Il est essentiel de veiller à ce que l'accueil quotidien des enfants et celui de leur famille se fassent dans de bonnes conditions, avec bienveillance et respect. Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et les parents lors de la séparation, qui peut être, même si elle est habituelle, difficile pour l'un des deux.

Pour ce faire, l'accueil de l'enfant et de son parent se fait avec le sourire, d'un ton calme et serein avec intérêt et bienveillance.

Notre souhait est de contribuer à la sécurité affective de l'enfant dès qu'il entre dans les locaux.

Se séparer, c'est aussi pouvoir maintenir un lien symbolique en verbalisant cette absence.

L'adaptation (ou la familiarisation) à la micro-crèche :

Dès sa naissance, l'enfant met en place avec la personne qui s'occupe de lui (en particulier sa maman) un lien sécurisant qui va le doter d'une sécurité de base. Cette sécurité de base va le mettre en confiance et le prédisposer à s'ouvrir à d'autres personnes ou à d'autres lieux. Lors des premières séparations, l'enfant est confronté à une perte de repères : ce ne sont plus les mêmes bruits, les mêmes odeurs, les mêmes voix que celles de la maison.

L'adaptation (ou la familiarisation) est le temps d'une rencontre. C'est la période durant laquelle parents, enfant et professionnel(le)s apprennent à se connaître. C'est le temps nécessaire à ce que l'univers de la crèche, inconnu des enfants et des parents, devienne suffisamment familier aux uns et aux autres. Ceci dans le but que puissent se construire des liens nouveaux, essentiellement bâtis de confiance et de respect réciproque.

Les recherches des neurosciences mettent en lumière le fait que pour appréhender le monde qui lui est inconnu, le cerveau de l'enfant va essayer d'identifier des régularités afin d'être en mesure d'anticiper certains de ses aspects. Le cerveau a donc besoin de répétitions pour considérer un événement comme connu. Il nous apparaît également essentiel que les familles soient rassurées par ce nouveau lieu dans lequel elles vont laisser leur "tout-petit".

C'est afin de travailler en ce sens que nous avons pensé notre façon d'accueillir les enfants et leurs parents. Nous souhaitons donner à l'enfant et à sa famille la possibilité de trouver des points d'ancrage. Pour cela, nous souhaitons permettre à l'enfant d'anticiper ce qu'il va se passer, et au parent de se rendre compte du fonctionnement de la crèche.

La première étape de l'adaptation est l'entretien d'accueil, en amont de la familiarisation (généralement lors de la signature du contrat). C'est une rencontre fondamentale. Elle doit permettre de rassurer les parents, d'accompagner l'idée de la séparation, de leur dire qu'il est normal d'être inquiet, ou de ne pas l'être et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec la garde de leur enfant. C'est l'occasion de présenter la vie à la crèche et de faire visiter les locaux.

Déroulement de la période d'adaptation ou de familiarisation

Généralement d'une durée de 5 jours, elle peut être prolongée en cas de difficultés de séparation. L'accueil se fait toujours de la même façon, sur des horaires similaires ou une durée similaire, avec le/la même professionnel(le). Ces temps ont pour but de permettre à l'enfant une régularité et une anticipation et aux parents de découvrir le lieu et les professionnel(le)s.

- Jour 1 : 9h30-10h30 ou 14h30-15h30 (en fonction des siestes de l'enfant / possibilité de raccourcir ou d'allonger ce temps de rencontre) : première rencontre. Le/la professionnel(le) remplit avec le parent, sous forme d'échange, le questionnaire de familiarisation (outil qui nous permet de connaître le vécu et les habitudes de l'enfant). Pour cette première rencontre, le parent, l'enfant et le/la professionnel(le) se mettent un peu à l'écart du groupe afin d'être disponible pour cet échange. Puis il est possible, à la suite de ce temps, de réintégrer le groupe d'enfants. Le parent peut ainsi s'immerger dans ce lieu nouveau. Il est important de verbaliser ce qu'il se passe dans la micro-crèche.
- Jour 2 : 9h30-10h30 ou 14h30-15h30 (en fonction des observations de la veille / possibilité de raccourcir ou d'allonger ce temps de rencontre) : le parent reste dans la structure avec l'enfant. C'est l'occasion pour le/la professionnel(le) d'observer l'enfant et son parent, de prendre connaissance des habitudes de l'enfant (la position dans laquelle il est le mieux, les jouets qu'il préfère, sa façon de s'exprimer, ses rituels lors du changement de la couche, etc.). Ce peut être également, l'occasion de voir comment se déroule le repas (la façon dont l'enfant est installé, sa façon de téter, etc.) ou la sieste (rituel d'endormissement, besoin particulier par exemple). Le/la professionnel(le) veille à ce que le parent accompagne son enfant dans ses premiers contacts avec ce nouvel environnement (nouveaux bruits, odeurs ou personnes). Le parent peut s'absenter quelques minutes s'il se sent prêt et s'il sent que son enfant est également prêt.
- Jour 3 : 10h30-12h30 ou 14h-16h (possibilité de raccourcir ou d'allonger ce temps de rencontre) : le parent reste dans la structure avec son enfant et passe de nouveau un temps comme la veille. Ce peut être l'occasion que le/la professionnel(le) porte l'enfant en présence de son parent, lui donne à manger, l'accompagne lors de son endormissement (passage de relais). Le parent s'absente quelques minutes.
- Jour 4 : 10h30-12h30 ou 14h-16h (possibilité de raccourcir ou d'allonger ce temps de rencontre) : première "vraie" séparation. L'enfant et son parent sont accueillis de la même façon. Le parent fait les transmissions nécessaires au /à la professionnel(le), il prévient son enfant qu'il va bientôt partir, il prend le temps qu'il lui faut dans la structure et s'en va.
- Jour 5 : en fonction de l'enfant : la journée 4 est réitérée.

Ce protocole est donné à titre indicatif et pourra éventuellement être revu en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

De plus, il est proposé aux parents d'apporter un petit album photo composé des portraits des membres de la famille (l'enfant, le papa, la maman, les fratries, les grands-parents, les animaux de compagnie, le doudou) ce qui permet à l'enfant de faire le lien avec son environnement. Celui-ci restera à disposition de l'enfant dès les premiers moments de l'adaptation.

La référence :

Être référent ne veut pas dire s'occuper tout le temps de l'enfant mais être un interlocuteur privilégié des parents, de l'enfant et de savoir transmettre à l'ensemble de l'équipe les informations nécessaires sur les habitudes de l'enfant. La personne référente est garante de son sentiment de sécurité. Elle prend en charge l'enfant sur les temps forts (repas, sieste, soins, ...). Plus l'enfant est petit, plus il a besoin de continuité dans les soins qu'on lui apporte.

L'adaptation fait partie des temps forts lors de l'arrivée et des transmissions, c'est pour cela que l'enfant et sa famille sont accueillis par cette personne de référence lors de cette période de transition.

Les repères :

Les repères sont rassurants et sécurisants pour les enfants. Il s'agit notamment de moments qui permettent aux enfants de se repérer dans le temps et l'espace. Ainsi, ils peuvent anticiper les différents temps de la journée et les appréhender avec plus de sérénité.

Pour cela, chez "*Les Copains d'à côté*", les journées sont toujours rythmées de la même façon :

- Accueil des enfants avec des jeux libres
- Temps de chansons et comptines
- Ateliers accompagnés (s'ils le veulent)
- Activités libres intérieur/extérieur
- Lavage des mains
- Repas
- Histoires et temps calme
- Sieste
- Ateliers calmes
- Goûter
- Activités libres intérieur/extérieur
- Transmissions aux parents

Le changement des couches (ou le passage aux toilettes) se fait tout au long de la journée, à la demande, ou lorsque cela est nécessaire. Cependant, des moments y sont tout de même réservés : dans la matinée, avant la sieste, au lever de sieste, en fin d'après-midi.

Les jeux et jouets sont toujours rangés au même endroit et les lits de chaque enfant se trouvent toujours à la même place.

Rassuré sur la permanence du lieu, l'enfant s'approprie l'espace peu à peu et peut alors découvrir le monde qui l'entoure. Il devient acteur des expériences qu'il souhaite faire et acquiert au fil du temps de plus en plus d'autonomie.

Les échanges et les transmissions avec les familles :

Les transmissions sont un temps d'échange et de partage autour de l'enfant. Elles ont pour but de recueillir les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Les parents nous confient ce qui leur paraît important pour améliorer la journée de leur enfant car ce sont ceux qui les connaissent le mieux.

Chaque matin, l'enfant et sa famille sont accueillis individuellement. Il s'agit alors de recenser un certain nombre d'informations pour que la transition entre la maison et la crèche se fasse de la façon la plus fluide possible. Cela amène progressivement à la séparation. Souvent nous observons que lorsqu'un dernier rituel est mis en place (attendre à la fenêtre que sa maman ferme le portail par exemple), l'enfant se sent alors acteur de la séparation. Il est important pour l'enfant qu'on lui laisse le droit d'avoir ce rituel afin que ce moment soit terminé avant d'en entamer un nouveau.

L'accueil du soir s'organise de la même façon que le matin. Après avoir laisser quelques minutes pour le temps des retrouvailles, le/la professionnel(le) s'attache à détailler la journée de l'enfant afin que les parents puissent se représenter au mieux "sa vie à la crèche". Retranscrire au parent une anecdote est un bon moyen pour lui d'imaginer son enfant vivre au sein du lieu.

Les différentes photos, vidéos et ateliers menés, partagés sur le groupe privé de la crèche via l'application Whatsapp aide énormément les parents à visualiser les interactions qu'a pu vivre leur enfant tout au long de la journée ou sur certains moments forts.

L'équipe :

Être une équipe de professionnel(le)s de la petite enfance, c'est s'inscrire dans un travail et une démarche commune où nous partageons les mêmes valeurs tout en respectant les pratiques individuelles.

Le travail d'équipe est un élément essentiel au bon déroulement de la journée autant pour l'enfant et les familles que pour le personnel. Il assure une continuité pour l'enfant et sa famille, une cohérence des pratiques professionnelles et un soutien pour chaque membre de l'équipe qui n'est pas seul face à une difficulté.

Présentation de l'équipe pluridisciplinaire :

Conformément à la réglementation, les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire de professionnel(le)s de la petite enfance. L'équipe est composée d'une gérante, référente technique, diplômée de la petite enfance, de deux auxiliaires de puériculture, de deux auxiliaires petite enfance et d'un référent "Santé et accueil inclusif", infirmier.

La gérante assure l'organisation, la gestion de la micro-crèche, le recrutement, les contrats et fait appliquer les dispositions du règlement intérieur. Elle est garante du cadre sanitaire, du bon fonctionnement de la structure et de la qualité de l'accueil des enfants et des parents, ainsi que du respect de la législation en vigueur. Sa fonction d'auxiliaire de puériculture lui permet de mettre en place des dispositifs et des actions auprès des enfants en collaboration avec les autres membres de l'équipe. Elle assume aussi le lien avec les différents partenaires. Elle peut être présente auprès des enfants et participer au soin de maternage et d'activité.

La référente technique est garante de la continuité du projet pédagogique. Elle assure, en ce sens, un rôle de formation auprès des professionnel(le)s, impulse une dynamique et une cohérence à l'équipe. Elle propose à l'enfant un éveil et un environnement adapté et offre un soutien à la parentalité à chaque famille.

Les auxiliaires de puériculture et petite enfance prennent en charge l'accueil des enfants et de leurs familles. Elles dispensent les soins quotidiens d'hygiène et de confort aux enfants. Elles organisent des activités d'éveil. Elles veillent sur la sécurité et le bien-être de l'enfant. Elles gèrent la distribution des repas. Elles sont chargées de l'entretien et du nettoyage des locaux et des jouets.

Le(a) référent(e) "Santé et Accueil inclusif" est un professionnel paramédical ayant de l'expérience avec les jeunes enfants. Son rôle est d'informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique, afin de fournir à ces derniers un accueil individualisé et un accompagnement spécifique. Il travaille en lien étroit avec les professionnels des services de protection maternelle et infantile (PMI) et tous les acteurs locaux en matière de santé et handicap.

Les réunions de travail :

Plusieurs réunions d'équipe sont mises en place tout au long de l'année. Elles sont au nombre de 4 (une par trimestre) et d'autres peuvent être organisées au besoin. Lors de ses réunions, nous échangeons sur des moments forts comme le sommeil ou le repas, sur divers questionnement qu'un professionnel peut avoir, mais aussi sur la mise en place et l'organisation de différents projets (sorties, fêtes, propositions de prochaines activités par exemple).

Des réunions d'analyses de pratiques professionnelles sont également organisées tous les mois. Ces réunions permettent de maintenir une réflexion active et dynamique au sein de l'équipe autour d'un enfant, d'une problématique ou d'une réflexion et favorise la cohésion de groupe.

Les formations :

Chez "*Les Copains d'à côté*", il tient à cœur de proposer des formations ayant pour but d'avancer et d'évoluer pour ne surtout pas stagner et rester dans une zone de confort.

"La formation révèle l'aptitude et le terrain révèle la compétence" Patrice Aimé Agossou

Il est également primordial de faire participer l'équipe à l'évolution du projet pédagogique et d'encourager les initiatives de chacun au sein de la structure.

LA MISE EN OEUVRES DES TEMPS FORTS DANS LA STRUCTURE

Le repas :

Le temps du repas doit être considéré comme un moment de plaisir et d'échanges. Pour l'enfant, l'alimentation permet la satisfaction d'un besoin vital, fondamental.

Dans notre société, celui-ci est souvent ritualisé et correspond à un moment de convivialité.

Le repas n'est donc pas un moment banal qui répond aux besoins biologiques de chacun mais un ensemble complexe de composantes physiologiques, relationnelles, sociales, symboliques et familiales. En sachant cela, l'équipe de la micro crèche "*Les Copains d'à côté*" s'attache à créer une relation pendant ce moment privilégié afin que celui-ci soit consacré à l'échange et au partage dans un environnement calme et agréable.

Une formule repas par traiteur sera proposée aux parents lors de l'inscription. Cependant, s'ils le souhaitent, il sera possible qu'ils confectionnent et apportent eux-même le repas de leur enfant en respectant un protocole de suivi des aliments et de la chaîne du froid stricte.

Afin d'éviter tout risque d'allergie, pour les parents ayant choisi la formule traiteur, les menus seront affichés entre quinze jours et une semaine à l'avance afin qu'ils puissent introduire en amont les aliments proposés si l'enfant ne les a encore jamais goûté.

La diversification alimentaire aura lieu au sein de la famille.

Tous les aliments composant le repas des enfants leur sont proposés en même temps sur un plateau compartimenté. De ce fait, chacun peut choisir l'ordre dans lequel il souhaite manger.

Le repas des bébés

Les bébés mangent dans les bras et/ou les genoux avec, prioritairement, le(la) professionnel(le) de référence et selon son rythme individuel.

Le repas des moyens/grands

Avant le repas, les moyens/grands vont se laver les mains puis vont s'installer à table. Afin d'être acteur de son repas, nous proposons à chaque enfant de débarrasser lui-même son plateau lorsqu'il a terminé de manger.

Tous les enfants, quel que soit leur âge, sont ensemble au coin repas. Cela permet aux plus jeunes d'observer et d'apprendre de leurs aînés par le groupe. De même, les bébés ayant déjà pris leur repas participent à ce moment du « vivre ensemble », de partage et d'échanges et ne sont pas tenus à l'écart. Pour cela, un mobilier adapté à chaque âge est disponible. Bien sûr, s'il s'avère que le moment du repas des plus grands est trop bruyant ou agité, les plus-petits seront éloignés du groupe afin de respecter leur bien être.

Le sommeil :

Le repos est un temps psychique, physique et de croissance. Il est donc primordial à l'enfant. Le respect du rythme de sommeil est fondamental. En effet, c'est une période de repos nécessaire à l'organisme humain pour que celui-ci récupère ses facultés physiques et mentales.

Les besoins en sommeil sont variables d'un enfant à l'autre, les professionnel(le)s sont donc attentif(ve)s aux différents signes de fatigue.

Un dortoir unique multi-âge, respectant une surface nécessaire en fonction du nombre de lits, favorise et responsabilise les plus grands au respect des plus petits par l'attention à l'autre et par le calme dont ont besoin les plus jeunes.

Les bébés dorment dans des lits à barreaux, ce qui permet de respecter leur rythme et de leur proposer un temps de repos selon leurs besoins.

Les plus grands dorment sur des lits au sol.

Un(e) professionnel(le) sera constamment présent(e) dans le dortoir lors de la sieste commune du début d'après-midi afin d'accompagner les enfants dans leur sommeil, pour une présence lors des différents réveils échelonnés ainsi que pour une complète sécurité. Lors des autres siestes, un(e) professionnel(le) passera tous les quarts d'heure pour vérifier le bon déroulement du sommeil de chacun.

Tous les enfants ont un lit nominatif et une place fixe dans le dortoir.

Chaque enfant est accompagné individuellement au sommeil selon son besoin et son envie. Il dispose de son doudou ou de son objet transitionnel et de sa tétine s'il le souhaite. Dans le cadre règlementaire qui régit les établissements d'accueil du jeune enfant, les tours de lits, coussins et grosses peluches ne sont pas admis dans les lits.

L'éveil :

L'éveil au langage :

Les enfants sont très sensibles à nos expressions et à notre langage non verbal. Il est également important de leur parler de ce que l'on fait pour eux et avec eux.

Il est essentiel, à tout moment, de mettre des mots sur ce que vit l'enfant et à l'encourager à exprimer ce qu'il ressent.

L'adulte accompagne l'enfant par des gestes mais aussi grâce à la verbalisation.

Bien parler à l'enfant de façon individuelle en collectivité favorise le développement de sa personnalité.

Afin de ne pas le surprendre, chaque geste doit lui être verbalisé.

Les professionnel(le)s sont formés à la communication gestuelle associée à la parole afin de mieux comprendre les souhaits et besoins des petits.

L'éveil des sens :

Le développement des 5 sens de l'enfant est une aventure qui commence avant la naissance. Il suit un ordre très précis : le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe, enfin la vue. Dès la naissance, certains sens sont plus opérationnels que d'autres. Chez "*Les Copains d'à côté*", les ateliers d'éveil sensoriel sont fréquents. De même, un espace sensoriel est également mis en place, à disposition.

L'éveil sensoriel passe avant tout par un ensemble d'activités qui développe les sens des tout petits. Il rassemble l'éveil musical, gustatif, olfactif, kinesthésique, la proprioception et bien d'autres. L'objectif est que les enfants développent et maîtrisent l'utilisation de leurs sens.

Le jeu et les ateliers :

“L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul” *Maria Montessori*

C'est à travers le jeu que l'enfant grandit, se découvre et prend connaissance du monde qui l'entoure. Le jeu est un besoin fondamental, source de plaisir, de bien-être et d'équilibre. Il faut donc le considérer comme l'outil essentiel d'expression, de compréhension et d'intégration de l'enfant. Le temps du jeu est primordial, c'est pourquoi il est important de le rendre possible tout au long de la journée avec les différents espaces fixes comme les coins d'imitation, la structure motrice ou le mur à craie.

L'enfant joue en fonction de ses besoins et peut être amené à répéter son geste de multiples fois ou d'orienter son intérêt sur une texture, un matériau (pâte à sel, peinture par exemple) ou exprimer clairement son envie de faire (dessiner, construire, manipuler par exemple). Pour un enfant, jouer, manipuler et faire, sont le moyen de comprendre l'environnement qui l'entoure. En ce sens, l'équipe de la micro crèche “*Les Copains d'à côté*”, est très attentive aux demandes de chaque enfant sur ses envies de jeu.

En plus des activités de jeux libres, l'équipe propose aux enfants de partager des temps d'atelier encadrés. Lors de ces moments, ils peuvent développer leur adresse et coordination en faisant des expérimentations motrices (parcours), ou s'exercer à la motricité fine (enfilage de perles, maquillage) ou encore s'initier au yoga pour enfants.

Une connaissance des besoins de l'enfant ainsi que la discussion autour des différentes observations d'équipe permet de proposer à chacun, mais aussi au groupe, des expériences adaptées. Elles sont mises en place en fonction des différents thèmes qui composent l'année comme par exemple, les saisons ou le carnaval.

Plusieurs ateliers sont proposés en même temps afin de laisser le choix à l'enfant de l'activité qui l'intéresse.

Dans la mesure du possible, les activités ou les jeux utilisent des objets du quotidien, des choses que les enfants connaissent (pince à linge, boîte de sel vide, boîte qui se visse par exemple) ce qui permet d'investir des objets déjà connus.

L'objet transitionnel (doudou et/ou tétine) :

Le doudou ou la tétine sont semblables à des compagnons précieux et inséparables qui aident les enfants à gérer les moments de solitude et de séparation de leurs parents. L'objet transitionnel aide l'enfant à faire la transition entre la maison et la crèche en le rassurant.

Chez “*Les Copains d'à côté*”, le doudou et la tétine sont en libre accès. L'enfant peut les demander ou aller les chercher seul quand il en ressent le besoin.

Nous encourageons les enfants à multiplier les moyens de s'apaiser, souvent dans la discussion, le toucher ou l'expression des émotions avec les professionnel(le)s.

Les doudous ont souvent l'odeur de la maison, ce qui permet à l'enfant d'être rassuré, notamment au moment de l'endormissement.

Le doudou et la tétine sont donc des éléments importants pour l'enfant qui a l'habitude d'en posséder un. Ils ne sont cependant pas une obligation. Chaque enfant est libre de posséder un objet transitionnel, qu'il s'agisse d'un doudou, d'une tétine ou autre, ou de n'avoir ni l'un, ni l'autre.

Le change et la continence :

Le change est un moment d'échange privilégié. L'adulte investit la relation en étant à l'écoute et dans la communication avec l'enfant.

Chaque geste réalisé sur l'enfant est accompagné par la parole. La voix et le regard sont, encore une fois, les outils principaux dans l'intervention du/(de la) professionnel(le). En mettant des mots sur ce qu'il fait, l'adulte incite l'enfant à participer.

Lors du temps du soin, il est nécessaire de respecter l'intimité de l'enfant. Pour cela, ils se déshabillent et s'habillent dans la salle de bain et non à l'endroit où ils se trouvent. De même, dans la mesure du possible, un seul enfant se trouve dans la salle de change avec le/la professionnel(le). Les couches sont changées dès que cela est nécessaire. Le change s'effectue à l'eau et au savon.

Par ailleurs, selon les capacités de l'enfant, nous l'invitons à participer à ce moment de soin. Par exemple, il peut se tourner sur le côté, s'allonger ou s'asseoir, prendre un gant de toilette et commencer à se nettoyer seul, ou une serviette pour s'essuyer, lui permettant ainsi de mieux appréhender son corps et de développer son autonomie.

Le change de la couche est proposé à l'enfant marchant, allongé ou debout afin de lui laisser le choix et le rendre encore un peu plus acteur de son soin. En grandissant, les enfants observent les plus grands qui vont aux toilettes. D'abord pour imiter et finalement pour aller vers l'autonomie, l'enfant choisit d'aller sur le pot ou sur les toilettes. En effet, au-delà d'avoir la capacité de contrôler ses sphincters, l'enfant doit d'abord avoir envie d'être continent.

Cette acquisition est progressive et s'initie à la maison. Un échange entre les professionnel(le)s et les parents est donc nécessaire. L'équipe partage ses observations quant à l'intérêt de l'enfant et oriente les familles qui en émettent le besoin.

Accueil spécifique : situation de handicap ou maladie chronique :

Le projet d'accueil individualisé nous permet d'accueillir des enfants qui présentent une maladie chronique nécessitant un traitement régulier à long terme mais également de pouvoir traiter les urgences avec un protocole particulier adapté à l'enfant et connu de chaque membre qui compose l'équipe.

Ces protocoles sont établis avec le médecin traitant ou spécialiste qui suit l'enfant à l'extérieur (établissement du certificat de conduite à tenir en cas d'urgence). Dans la structure, ils sont gérés par le Référent Santé Accueil Inclusif qui se charge d'expliquer le protocole à suivre et de former l'équipe en cas de nécessité de gestes particuliers.

Les locaux de la micro-crèche "*Les Copains d'à côté*" sont adaptés pour accueillir un enfant en situation de handicap.

PROJET SOCIAL et de DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet Social :

Environnement social :

Lupia est un village comptant un peu plus de 2100 habitants au dernier recensement de 2021, dont entre 20 et 40 enfants de moins de 3 ans (non encore scolarisés).

De nouvelles résidences y ont été construites récemment, dont beaucoup au lotissement “Estacio” où se situe la micro-crèche “*Les Copains d’à côté*”.

Deux autres lotissements pour maisons individuelles sont en projet et devraient voir le jour prochainement.

Un pôle santé a également ouvert l’an dernier, ce qui apporte plus de professionnels actifs ayant besoin d’un mode de garde à proximité.

La commune fait en outre partie du bassin de vie de Thuir.

Les communes les plus proches sont : Terrats (1,4 km), Thuir (1,6 km), Sainte-Colombe-de-la-Commanderie (1,9 km), Trouillas (3,4 km), Ponteilla (3,8 km), Fourques (4,4 km), Castelnuovo (5,4 km), Passa (5,9 km).²

Les habitants des communes attenantes au village de Lluvia sont également preneurs d’un nouveau mode de garde se trouvant à proximité de leur lieu d’habitation ou sur la route du travail.

La commune de Lluvia possède en son village

- Une Micro Crèche **LES COPAINS DE LLUVIA**
- Une Maison d’Assistants Maternelles Les Esquirols Pitits
- 9 Assistants Maternelles Agréés exerçant à leur domicile
- 1 école maternelle
- 1 école primaire

Il est bon, utile et nécessaire que toutes les structures dédiées à la petite enfance, y compris la micro crèche “*Les Copains d’à côté*” collaborent et travaillent ensemble dans une démarche de développement du village. C’est un moyen complémentaire de répondre à une demande constante des parents sur un vaste territoire.

Le soutien de la mairie quant à notre projet pédagogique et l’existence de la structure est un vrai bénéfice pour l’ensemble des gens du village. C’est une offre aux besoins des jeunes parents, c’est également une occasion d’embauche pour des personnes du village et même une proposition de formation pour les Lluvianens et Lluvianennes.

La micro crèche “*Les Copains d’à côté*” offre une réponse cohérente au besoin de tous.

² Les distances avec ces communes proches de Lluvia sont calculées à vol d’oiseau

Comme stipulé dans le projet pédagogique, “*Les Copains d’à côté*” se veut être un relais vers la société et permettre une approche progressive du monde extérieur avec la découverte de nouveaux lieux et la rencontre de nouveaux individus par des sorties de proximité dans le village.

Des partenariats sont mis en place.

Par exemple, tous les mois, l’ensemble des enfants présents dans la structure participent à l’atelier des “Bébés Lecteurs” organisé par la médiathèque de Llupia. Nous allons également acheter du pain à la boulangerie du village ou des fruits et légumes chez le maraîcher Bio qui se trouve à deux pas de la micro crèche. Un projet de rencontres intergénérationnelles avec le club des aînés est en projet.

Nous faisons partie du village de Llupia et nous en sommes fiers.

Partenaires :

La micro-crèche fait appel à un traiteur de Thuir, Les 2 Toques, mené par une nutritionniste, pour la préparation et la livraison des repas et des goûters.

Elle dispose de fournisseurs référencés pour l’achat de produits d’entretien et de mobilier.

La micro-crèche invite les familles à se rapprocher du centre de PMI le plus proche de leur domicile, pour toutes questions de santé ou de prévention médicale et psychologique.

La micro-crèche “*Les Copains d’à côté*” est partenaire d’Hand’avant 66.

Participation des familles à la vie de l’établissement :

Lors de la pré-inscription, les parents sont invités à visiter la crèche.

Puis pendant la période de familiarisation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant, ce qui leur permet de partager avec l’équipe des moments de vie dans la structure. Ils peuvent comme ça observer nos méthodes, nos valeurs, nos ateliers. Cela leur permet d’échanger avec l’équipe et de poser toutes les questions qu’ils souhaitent. Un climat de confiance s’installe, ce qui favorise l’adaptation de l’enfant et rassure les parents.

Nous avons le souhait d’associer les parents à la vie de la crèche en les informant au moyen du réseau social WhatsApp et d’un panneaux d’informations. Nous y partageons les informations générales mais également des photos lors d’ateliers, les menus de la semaine ou encore, les différents signes de la communication gestuelle associée à la parole.

Par ailleurs, les parents sont invités à s’investir dans la vie de la crèche par le biais d’une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, diverses invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnelles ou même entre parents.

Les parents peuvent être invités à des ateliers mis en place par l'équipe. Ils peuvent réellement être des personnes ressources et force de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec la référente technique, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les moments importants de l'année comme Noël et la fête de fin d'année pourront être partagés avec les familles autour d'un apéritif, d'un buffet ou d'un petit déjeuner.

Soutien à la parentalité :

L'ensemble de l'équipe, en étant présente pour les enfants, est également présente pour les parents. Elle est formée pour les accompagner et répondre à leurs questions, quelles qu'elles soient. Les transmissions du matin et du soir sont essentielles et permettent un échange de confiance et de respect.

Si un sujet sensible doit être abordé, la gestionnaire et référente technique est disponible afin de pouvoir en parler directement avec un ou les parents.

La communication est un outil essentiel pour le bien être des parents. Si les parents se sentent bien, écoutés et en confiance, leur enfants ne s'en sentira que mieux au sein de la structure.

Afin de concilier vie professionnelle et vie familiale, la micro crèche "*Les Copains d'à côté*" propose des horaires à la journée ou à la demi-journée. De ce fait, en n'ayant pas d'horaires imposés mais une plage horaire à respecter, les parents peuvent prendre le temps, sur les jours de garde de leur enfant, de les amener ou de les récupérer sans se presser.

De même, si un parent d'un enfant inscrit a besoin d'un créneau horaire exceptionnel en dehors de ses jours de contrat et que l'effectif le permet, il sera possible pour lui d'amener son enfant à la crèche en surplus.

Chaque année, au minimum trois mois avant la reconduction des contrats le premier septembre, les parents peuvent faire la demande à la gestionnaire d'une modification des jours de garde selon les disponibilités.

Dispositions d'accueil :

Que ce soit pour un accueil régulier ou occasionnel, toute famille peut prétendre à un contrat sans condition de résidence ou revenus et ce, selon le nombre de places disponibles (priorité faite aux accueils réguliers).

Pour les enfants nécessitant un accompagnement particulier, il est proposé de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé afin de répondre à leurs besoins (allergies, maladie chronique ou situation de handicap). Le PAI est mis en place avec le médecin de l'enfant, la gérante, le référent "Santé et Accueil inclusif" et les parents.

Développement durable :

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants et des parents, les professionnels de la micro crèche "*Les Copains d'à côté*" optent pour utiliser au maximum des produits et matériaux recyclables et réutilisables :

- La consommation d'énergie :
 - Les machines à laver et le sèche linge sont majoritairement programmés de nuit afin de bénéficier des heures creuses
 - Certaines pièces de la micro crèche bénéficient d'un variateur de lumière afin de réduire au maximum l'énergie
 - Tous les éclairages sont des LEDs
- La consommation d'eau :
 - Tout le monde, y compris les enfants, est sensibilisé au non gaspillage de l'eau (lors du lavage de main par exemple)
- La gestion des déchets :
 - Dans la cuisine et la salle de pause, 2 poubelles distinctes sont installées afin de faire un tri sur les matériaux pouvant être recyclés
 - Différents containers (ordures ménagères, cartons et verres) sont installés dans le quartier, juste à côté de la micro crèche. Nous pouvons donc respecter le tri des déchets
 - Les bouteilles d'eau plastiques sont apportées en grandes surfaces dans les machines de recyclage dédiées aux bouteilles
- La restauration :
 - En respect de la loi EGALIM, nous n'utilisons pas de vaisselle en plastique, seulement du verre ou de l'inox. Nous demandons également aux parents qui apportent les biberons de leurs nourrissons de favoriser également ceux en verre et pour les parents qui apportent le repas, d'utiliser des contenants en verre. Le traiteur avec qui nous travaillons, au courant de cette loi, se plie aux exigences faites.
 - Lors du repas, nous demandons aux plus grands de débarrasser seul leur plateau. Nous les sensibilisons également au tri en disposant, par exemple, leur pot de yaourt dans un bac en inox, leurs déchets dans l'autre et la vaisselle dans un troisième.
- Le change :
 - Nous utilisons pour le change des enfants des cotons lavables, des gants de toilette et des serviettes en coton afin d'éviter au maximum les déchets
- Les jouets :
 - Dans la mesure du possible, les activités ou les jeux utilisent des objets du quotidien, des choses que les enfants connaissent (pince à linge, boîte de sel vide, boîte qui se visse par exemple) ce qui permet d'investir des objets déjà connus mais en plus de donner une deuxième vie à des objets destinés à être jeté.

De plus, la micro crèche "*Les Copains d'à côté*", située dans un bâtiment datant de moins de 5 ans, bénéficie des dernières normes en matière d'énergie car les travaux ont spécifiquement été réalisés pour accueillir des enfants en bas âge dans les meilleures conditions et dans le respect du référentiel bâtiminaire du 31/08/2021.

CONCLUSION

Le projet d'établissement, si lors de sa première écriture, est l'œuvre d'une seule et unique personne qui met son âme au profit d'un intérêt commun à l'attention individuelle dans une collectivité, il a par la suite un côté fédérateur lors de la rédaction en équipe. Cet écrit permet d'harmoniser les pratiques, de se projeter dans les savoir-faire et d'entretenir les discussions et les échanges entre les adultes qui composent le lieu. La réflexion sur le sens des actes et la démarche de chacun est nécessaire au bon fonctionnement du service.

En tant que porteuse de ce projet, j'ai essayé de traduire ici ce que nous cherchons à mettre en œuvre dans la structure.

Chez "*Les Copains d'à côté*", nous nous attachons à créer une sécurité affective réelle et continue qui permet à l'enfant de se sentir suffisamment rassuré et en confiance pour investir et découvrir le monde qui l'entoure. Ainsi, le travail quotidien reflète cette pensée collective et ce degré d'exigence en termes de qualité d'accueil pour offrir aux familles mais surtout à l'enfant, un lieu agréable, pensé et adapté.

"Les Copains d'à côté"

1 Rue de la Têt - 66300 Llupia

Tél : 06.16.50.24.06

Mail : lescopainsdacote66@gmail.com